



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 14 septembre 2020

## L'État et la Région Île-de-France rénovent les chaussées de la Francilienne avec un revêtement à fort taux de recyclage au niveau d'Évry-Courcouronnes

Depuis 2018, les chaussées de plusieurs autoroutes et routes nationales sont rénovées en utilisant un enrobé composé à 40 % de matériaux recyclés, contre habituellement autour de 20 %. Compte-tenu des progrès accomplis dans cette technique, l'État et la Région Île-de-France ont décidé de tester cette solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes.

Cette technique permet de réutiliser des matériaux pour reconstituer la couche supérieure de la route. Elle réduit la quantité de déchets de démolition de la chaussée usée et diminue la quantité de matériaux neufs à extraire de carrière. Elle évite ainsi une part importante de circulation d'engins de chantiers et donc de gaz à effets de serre.



Dans le cadre de la rénovation des chaussées de la Francilienne (N104) extérieure au niveau d'Évry-Courcouronnes, ce revêtement innovant à fort taux de recyclage sera posé sur une section de 2 à 3 voies de circulation, d'environ 2,5 km de long, qui supporte un trafic cumulé de 100 000 véhicules par jour.

Ces travaux représentent un investissement de 1,5 million d'euros co-financé à parité par l'État et la Région Île-de-France.

**2,5 km**de chaussées rénovées avec revêtement à fort taux de recyclage

100 000 véhicules / jour au niveau de la partie rénovée 40 % de recyclage
dans les agrégats recyclés

8 nuits
de travaux
du 14 au 25
septembre

2 à 3 voies de circulation

30 agents mobilisés 3200 tonnes d'enrobés recyclés

**1,5 M€** cofinancés par l'État et la Région Île-de-France

Les travaux réalisés par la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) de la DRIEA, gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, se déroulent les nuits de semaine, du lundi 14 septembre au soir jusqu'au vendredi 25 septembre matin, sous réserve des conditions météorologiques.

Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, le sens extérieur de la N104 sera fermé à la circulation les nuits de travaux entre l'échangeur n°35 avec la RN449 et l'échangeur n°32 avec la RN7. Les usagers emprunteront la déviation signalée sur place par la RN449 puis la RN7 jusqu'à rejoindre la Francilienne extérieure par l'échangeur n°32.

## Un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation

Depuis 2017, le partenariat entre l'État et la Région Île-de-France permet d'améliorer la route par l'innovation et l'expérimentation de nouvelles technologies. Ces actions visent à réduire les nuisances sonores, diminuer la consommation de matériaux de carrière et accueillir les futurs véhicules autonomes d'ici à 2024. Elles traduisent une volonté commune pour faire de la route un acteur à part entière de la transition écologique de l'Île-de-France.

Ce travail commun a permis d'équiper plus de 50 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales d'un revêtement antibruit. Il a également permis de traiter 70 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales avec le même type d'enrobé à fort taux de recyclage que celui posé sur la Francilienne au niveau d'Évry-Courcouronnes. Enfin, pour accueillir les futurs véhicules autonomes développés dans le cadre du projet « SAM » piloté par la plateforme automobile (PFA), plus de 11 kilomètres de routes sont mis à niveau.

Ce partenariat correspond pleinement à la volonté de la Région Île-de-France et de l'État de changer la perception de la route par les Franciliens, qui doit contribuer à un meilleur respect de l'environnement. La route peut être une chance d'améliorer leurs conditions de vie et de déplacement, à condition de moderniser le réseau et d'anticiper ses usages de demain.

Rendu possible par le vote de la Région Île-de-France d'un plan « anti-bouchons pour changer la route » doté de 250 M€, dont 57 M€ pour financer de telles innovations, ce partenariat illustre les actions innovantes que l'État mène avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France.

Ces actions, au service de la transition écologique et énergétique tendent d'une part à généraliser la gestion dynamique du trafic sur les bretelles autoroutières afin de lutter contre la congestion et d'autre part à réaliser des voies dédiées sur les autoroutes pour favoriser le transport collectif de voyageurs et encourager l'évolution des comportements individuels vers une mobilité responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Pour en savoir plus sur ce partenariat : https://bit.ly/3fhY3JQ

## Contacts presse:

- Préfecture de la région d'Île-de-France : 01 82 52 40 25 / <u>pref-presse@paris.gouv.fr</u> http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france @Prefet75\_IDF

- Région Île-de-France :

Amélie Ghersinick – 01 53 85 73 11 – servicepresse@iledefrance.fr